



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Emprunt obligataire



7 ans et demi



Droit au remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance



Coupon annuel de 4% (brut)



Profil défensif à dynamique

Groupes Bruxelles Lambert, société holding cotée sur NYSE Euronext Brussels, émet de nouvelles obligations en euro, offrant un coupon annuel de 4% (brut) pendant 7 ans et demi, soit un rendement actuariel brut de 3,692% sur base du prix d'émission de 102%.

Profil d'entreprise du Groupe Bruxelles Lambert ("GBL")

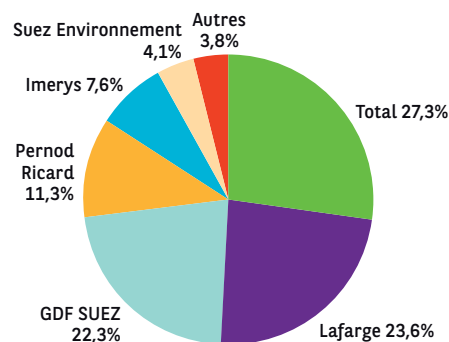
Groupes Bruxelles Lambert est une société holding figurant parmi les 5 premières sociétés belges cotées sur NYSE Euronext Brussels.

GBL s'efforce de faire vivre et croître un portefeuille de participations orienté, pour l'essentiel, sur un petit nombre de sociétés, auprès desquelles elle peut jouer son rôle d'actionnaire professionnel. Ce portefeuille est amené à évoluer dans le temps en fonction de la vie des sociétés et des opportunités de marché. GBL investit dans des sociétés offrant un potentiel de création de valeur pour l'actionnaire et cède les investissements dont il est jugé qu'ils sont arrivés à maturité.

GBL se concentre sur les **pôles d'investissements** suivants (en date du 30 avril 2010):

- **Total**, groupe pétrolier et gazier intégré de dimension mondiale, premier actif dont GBL détient 4%;
- **GDF SUEZ**, l'un des premiers énergéticiens mondiaux, présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, contribuant à parts égales avec Lafarge à l'actif net ajusté de GBL et dans lequel cette dernière détient un intérêt de 5,2%;
- **Lafarge**, un leader des matériaux de construction, dans lequel GBL détient une part de 21,1%;
- **Pernod Ricard**, co-leader dans les vins et les spiritueux, dans lequel GBL détient une participation de 9,4%;
- **Imerys**, actif dans la valorisation des minéraux industriels, avec un investissement de GBL de 30,6% au capital; et
- **Suez Environnement**, acteur de référence dédié exclusivement aux métiers de l'eau et des déchets, auprès duquel GBL participe à concurrence de 7,1% du capital.

Actif net ajusté au 30.04.2010 (14.081 millions EUR): poids des participations



(Source: site web de GBL www.gbl.be)



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une **offre publique en Belgique**. Les restrictions de vente applicables aux obligations émises sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 7 juin (9h) au 25 juin 2010 (16h) inclus.

Une clôture anticipée est toutefois possible, notamment en cas de sursouscription.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



via **Phone banking** (au 02 433 40 32)



via **PC banking** et sur le site www.bnpparibasfortis.be (dans Epargner et placer).

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: Groupe Bruxelles Lambert SA (GBL).
Il n'existe pas de rating de l'Emetteur ni des obligations.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant attendu de l'émission: minimum 250 millions EUR.
- Code ISIN: BE0002174408.
- Titres non subordonnés dématérialisés, soumis au droit belge.
- Cotation: Bourse de Luxembourg et Euronext Brussels (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **défensif à dynamique**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil. Plus d'informations sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be (dans Epargner et placer). Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.



Durée

Date d'émission et de paiement: 30 juin 2010.

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,875% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 29 décembre 2017, soit une durée de 7 ans et demi.

Prix de remboursement: donne droit au remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de défaut de l'Emetteur.



Rendement

- L'investisseur recevra chaque année un coupon de 4% (brut).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu le 29 décembre de chaque année et pour la première fois le 29 décembre 2010 (short coupon).
- Le rendement actuariel brut calculé sur base du prix d'émission s'élève donc à 3,692%.



Frais

Service financier: gratuit chez BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en Compte-titres BNP Paribas Fortis: au tarif en vigueur (voir notre brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be (dans Epargner et placer)).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Risque

En cas de défaut de l'émetteur, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de se référer au Prospectus (voir ci-après) et plus particulièrement à la section "Facteurs de risques" ainsi qu'à notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be (dans Epargner et placer).



Documentation

Prospectus: le prospectus d'émission et de cotation rédigé en anglais, daté du 3 juin 2010, approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg le 3 juin 2010 et notifié à la CBFA le 3 juin 2010, ainsi que ses résumés en français et en néerlandais sont disponibles aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.bnpparibasfortis.be (dans Epargner et placer).

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque sa. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque sa ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque sa ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.